

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SEMAINE MONDIALE DE L'INVESTISSEUR

L'AMMC SE MOBILISE POUR L'ÉDUCATION FINANCIÈRE DES ÉPARGNANTS

Placée sous le slogan « Investissez dans votre avenir. Protégez-le dès aujourd'hui. », cette édition se décline à travers un programme d'actions diversifié qui se poursuivra jusqu'à fin novembre 2026.

Rabat, le 9 octobre 2026

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) participe pour la 10^e année consécutive à la Semaine mondiale de l'investisseur (World Investor Week), une campagne internationale initiée par l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) pour la promotion de l'éducation financière auprès du grand public.

Lancée en 2017, la Semaine mondiale de l'investisseur réunit aujourd'hui plus de 100 juridictions à travers le monde. Pour cette édition anniversaire, trois principaux thèmes ont été retenus : la résilience des investisseurs, l'hypertrucage numérique et les alertes aux fraudes.

L'AMMC prend part à la Semaine mondiale de l'investisseur depuis sa première édition. Cette campagne internationale donne à l'Autorité une occasion supplémentaire de poursuivre et de renforcer ses actions de sensibilisation du grand public, dans le cadre de sa mission de promotion de l'éducation financière.

L'Autorité déploie ainsi, à partir du 5 octobre et jusqu'à fin novembre 2026, un programme comprenant :

- La production de nouveaux contenus pédagogiques, dont un nouveau numéro de la série des guides de l'investisseur ;
- Le lancement du premier parcours d'apprentissage « Investir en Bourse », bientôt disponible sur la plateforme « Le Marché des Capitaux pour Tous » ;
- Un quiz thématique sur le Plan d'Épargne en Actions (PEA), disponible sur l'application « Quiz Finance ».

Les différents contenus pédagogiques produits par l'AMMC sont accessibles sur le site web de l'Autorité ainsi que sur la plateforme « Le Marché des Capitaux pour Tous ».



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+dΘ+E+ +oC4Oo.Θξ+ I %XoAo% I ٪εΛXoOI
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

Membre de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) depuis 1996, l'AMMC a signé, en 2007, la convention multilatérale d'échange et de coopération (Multilateral Memorandum of Understanding/MMOU) de l'OICV faisant du Maroc le 44^e pays signataire et le 3^e pays Africain.

www.ammc.ma

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Mme Dania BOUHLAL

✉ danial.bouhlal@ammc.ma

☎ 07 07 29 19 31



www.ammc.ma



[/ammc](https://www.linkedin.com/company/ammc)



[@ammc_news](https://twitter.com/ammc_news)